

La recherche collégiale

Née avec le projet des cégeps durant la réforme Parent et dans un contexte socioculturel fébrile, la recherche collégiale a été conçue en tant qu'activité associée à l'enseignement. D'abord axée sur le développement pédagogique et le développement professionnel des enseignantes et des enseignants, la recherche a fourni aux cégeps l'occasion de se définir et de se développer sur le plan pédagogique. Les premiers projets ont donné lieu à l'organisation du soutien aux activités de recherche, notamment par la mise en place d'un financement octroyé par le Ministère de l'Éducation. La recherche n'a jamais fait partie des activités courantes des cégeps, mais elle a été incluse comme facteur de développement pédagogique dans les devoirs professionnels des enseignantes et des enseignants.

C'est lors du premier mandat du Parti Québécois de René Lévesque que les cégeps ont été inclus dans le système québécois de la recherche technologique. En 1978, le gouvernement annonçait le déploiement de centres spécialisés dans certains secteurs-clés de la technologie québécoise, donnant ainsi naissance aux actuels Centres collégiaux de transfert technologique (CCTT). Ceux-ci allaient contribuer au développement régional par des activités de transfert technologique vers des organismes et des entreprises de différents milieux. Les chercheuses et les chercheurs des CCTT contribueraient à enrichir l'enseignement dans les cégeps et stimuleraient l'intérêt des étudiantes et des étudiants pour les carrières scientifiques.

Prélude de la période la plus fructueuse de son histoire, la fin des années 80 a été un moment de mobilisation intense pour la recherche collégiale. C'est aussi durant ces années que la loi instituant les cégeps a été modifiée afin d'y inclure la recherche. C'est aussi durant cette période qu'est née l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC), dont la mission consiste à promouvoir la recherche dans les cégeps. Entre 1988 et 1995, la recherche collégiale était en pleine effervescence : elle a généré un grand volume de publications et a permis à plusieurs enseignantes et enseignants d'amorcer de véritables carrières de chercheuses et de chercheurs. En 1993, sous l'impulsion de Jacqueline Thibault-Giard, enseignante au département de mathématiques, le Cégep de Sherbrooke a contribué à ce jaillissement en se faisant hôte du colloque annuel de l'ARC sous le thème *Les collèges, une force vive*.

En 1992, le Cégep de Sherbrooke s'investissait dans l'encadrement et le soutien de ses chercheuses et ses chercheurs en élaborant sa politique institutionnelle de la recherche. Trois ans plus tard, le Cégep assistait à la naissance de son CCTT, le Centre Microtech du Collège de Sherbrooke, aujourd'hui appelé [Productique Québec](#).

Malheureusement, ces années d'effervescence ont été suivies d'une période de net recul durant laquelle la recherche a été marquée par une série de compressions budgétaires qui ont eu pour effet de la désorganiser. Des fonds qui lui étaient dédiés ont été abolis afin de forcer l'intégration des chercheuses et des chercheurs à des équipes universitaires. Ce geste traduisait une méconnaissance de la dynamique de la recherche collégiale. C'est que les chercheuses et les chercheurs des collèges ont besoin de fonds de dégagement d'une fraction de leur tâche d'enseignement pour se consacrer à la recherche, condition qui ne s'applique pas aux chercheurs universitaires dont l'une des fonctions principales consiste justement à faire de la recherche.

Heureusement, après ces années sombres, un vent d'espoir s'est mis à souffler. Dans les années 2000, l'ajout de ressources financières a donné naissance à une nouvelle mobilisation des acteurs de la recherche collégiale, ce qui a donné lieu à l'émergence de 25 nouveaux CCTT entre 2000 et 2010. De nouvelles sources de financement fédérales sont apparues et les cégeps du Québec ont pu en profiter pleinement. La mise sur pied d'une vingtaine de centres n'ayant pas de reconnaissance formelle est un autre indicateur de la mobilisation autour de la recherche collégiale. Aujourd'hui encore, l'ARC poursuit sa mobilisation pour faire en sorte que la recherche menée volontairement soit reconnue dans le réseau collégial et à l'extérieur de celui-ci.

Plus que jamais, le Cégep de Sherbrooke est convaincu que la recherche scientifique permet aux étudiantes et aux étudiants de prendre part à des activités motivantes et stimulantes avec des enseignantes et des enseignants hautement qualifiés et passionnés, ce qui ne peut que favoriser

l'engagement dans les études. La recherche fait partie du plan stratégique de développement du Cégep et son personnel-chercheur bénéficie de son soutien.

Références

Piché, S. (2011). La recherche collégiale : 40 ans de passion scientifique. Québec : Presses de l'Université Laval.

Piché, S. et Lapostolle, L. (2011) Pour une recherche collégiale diffusée, soutenue et reconnue. Dans Association des cadres des collèges (éd.), *Les cégeps : 40 ans... et après?* (pp. 22-38). Québec : Presses de l'Université Laval.

Piché,S. (2017). La recherche collégiale, 50 ans d'histoire. *Découvrir* [en ligne]. (5), Récupéré du site de l'ACFAS : acfas.ca/publications